

Pour publication immédiate

Réduction systématique du crédit d'impôt dans le budget du Québec 2014

Le gouvernement agit sans discernement et fragilise encore plus le domaine du livre

Montréal, le 5 juin 2014 – L'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) réagit très négativement à l'annonce du gouvernement du Québec de réduire de 20 % et de façon générale le crédit d'impôt aux entreprises. Pour la grande majorité des membres de l'ANEL, cette réduction du crédit d'impôt appliquée à l'édition de livres se traduira par une perte financière significative et aura comme conséquences une réduction forcée du nombre de parutions et des pertes d'emplois. Dans un climat difficile, avec un fléchissement du marché, la fermeture de librairies et autres points de vente, et surtout une concurrence féroce du livre étranger en français et en anglais, ce geste du gouvernement menace d'accélérer la fragilisation de l'édition au Québec.

« En appliquant sans aucun discernement une réduction systématique de 20 % sur les crédits d'impôt visant les entreprises, le gouvernement ne tient nullement compte des difficultés que vivent certains secteurs, notamment la culture et particulièrement le livre, déclare le président de l'ANEL, Jean-François Bouchard. Pour le gouvernement d'un premier ministre qui disait se préoccuper de ce domaine culturel, mais refusait d'aller de l'avant avec une réglementation du prix du livre, voilà un pas dans la mauvaise direction. »

L'ANEL prie la nouvelle ministre de la Culture et des Communications, madame Hélène David, de faire entendre raison au gouvernement et de se porter à la défense d'une activité culturelle, l'édition québécoise de livres, qui, bien que générant un chiffre d'affaires de 400 millions de dollars, fait face à de nombreux défis : l'édition numérique, la concurrence étrangère et un déclin dramatique du lectorat. Faute de pouvoir bonifier le programme de crédit d'impôt pour l'édition de livres, l'ANEL insiste sur l'importance de le maintenir à son niveau actuel, pour la santé du domaine du livre d'ici.

L'Association nationale des éditeurs de livres encourage le développement d'une édition nationale et favorise sa promotion et sa diffusion. Regroupant plus d'une centaine de maisons d'édition littéraire, culturelle, générale et scolaire de langue française, l'ANEL prône également la liberté d'expression, le respect du droit d'auteur et l'accès universel au livre comme soutien à la connaissance et outil d'apprentissage. L'ANEL est l'organisme de représentation de l'édition de langue française d'ici dans le milieu culturel et auprès des instances politiques.